

Made in Morocco

SANTÉ / BEAUTÉ

Les Journées Scientifiques de l'Arganier

À l'initiative de Monsieur Pierre Fabre et des Laboratoires Galénic, les Journées Scientifiques de l'Arganier du mois dernier, placées sous le haut patronage de la Fondation Mohammed VI pour la Recherche et la Sauvegarde de l'Arganier, ont permis aux chercheurs d'échanger leurs connaissances en présentant leurs travaux respectifs sur les applications de l'huile d'argan dans les domaines de la dermo-cosmétique et de la santé.

En 1985 et après plusieurs années de recherche les Laboratoires Galénic ont mis en évidence les propriétés nutritives et hydratantes de l'huile d'argan et ont été les premiers à l'avoir introduite dans des formules de soins dermo-cosmétiques.

Depuis lors, les travaux se sont

multipliés pour démontrer les vertus exceptionnelles de l'arganier : efficacité dans le renouvellement cellulaire, action anti-oxydante, hypocholestérolémiante...

Arbre emblématique du Maroc, l'arganier est une plante endémique des régions d'Essaouira et d'Agadir. Symbole de générosité,



Chèvre broutant les feuilles d'un arganier. Les chèvres seraient l'une des grandes menaces qui pèsent sur cet arbre endémique (Photo ONMT)

de solidité et de protection pour les Marocains, il joue un rôle reconnu dans la lutte contre l'érosion et la désertification. Il couvre à l'état sauvage 750000 hectares.

Sous l'égide de la Fondation Mohammed VI créée le 9 mai 2004, les actions de protection se multiplient notamment dans le do-

main de la reforestation.

Ce colloque a confirmé l'intérêt des recherches engagées par les Laboratoires Pierre Fabre qui s'appliquent depuis leur origine à étudier et à faire connaître les propriétés du monde végétal. L'huile d'argan montre en effet une efficacité intéressante dans les domaines de la dermatologie et dans celui de la santé (en particulier dans l'athérosclérose).

A l'occasion de ces Journées, Monsieur Pierre Fabre a remis un don de 30.000 Euros à la Fondation Mohammed VI afin de l'accompagner dans son action en faveur de la recherche et de la sauvegarde des arganeraies.

Source: Muriel DRUET, Pharmacien

PRIEM - 45, place Abel Gance
92654 BOULOGNE Cedex
muriel.druet@pierre-fabre.com

Le Ghassoul, un shampoing 100% écologique

Source: MAP, 27/11/04. Connus du monde entier le ghassoul, est une argile saponacée originaire du Maroc; plus précisément des carrières de Tamdalet, situées près de la commune rurale de Ksabi, cercle de Missour, dans la province de Boulemane et dont l'exploitation remonte au XIII-ème siècle.

Ces gisements qui s'étendent sur une superficie de près de 25.000 ha produisent environ 2.700 tonnes en moyenne par an de ghassoul et assurent la totalité de la consommation nationale.

Si le gisement du ghassoul de Tamdalet reste le plus important au niveau mondial, le produit connaît actuellement des difficultés d'écoulement en raison de l'importance des stocks existants et de la faible utilisation de cette matière notamment en industrie, a confié un responsable de la délégation régionale des mines à la MAP.

Il a ajouté que des actions de marketing et de prospection de nouveaux

marchés seront lancées pour rechercher de nouveaux débouchés particulièrement au niveau du secteur industriel. Concernant le traitement de l'argile sur les lieux, le ghassoul, a-t-il dit, est trié manuellement sur le tas aussitôt après son extraction. Les produits grossiers qui sont généralement purs sont ensachés et livrés en vrac aux clients.

Les morceaux les plus fins sont, quant à eux, acheminés à la laverie située au lieu dit "gare Tamdaleff" sur la rive d'Oued Moulouya et par la suite étendus sur des surfaces bétonnées pour être séchés au soleil avant leur livraison. Réputé pour ses vertus astringentes, absorbantes et adoucissantes, le ghassoul a toujours été, dans la tradition de Fès, l'élément incontournable de la trousse de bain des femmes au même titre que le savon noir et le gant de crin. Et il était hors de question d'utiliser le ghassoul à "l'état brut" ou sous la forme vendue dans le commerce. Sa préparation à la maison, relevait d'un véritable rituel, jalousement préservé à travers le phénomène de transmission de mère en fille et le ghassoul

faisait ainsi partie des provisions de l'année de la femme fassie.

L'opération de préparation consistait en la macération pendant toute une nuit du produit brut dans de l'eau additionnée à plusieurs essences notamment des fleurs d'orange et du myrte en vue de le faire bien gonfler, grâce aux sels minéraux qu'il renferme, dont les plus importants sont les "smectiques".

La matière ainsi obtenue (une forme de boue liquide) était passée au tamis, décantée et ensuite malaxée à la main telle une pâte à pain et ce en vue d'éliminer toute impureté et saleté.

Ainsi nettoyé et parfumé, le produit était étendu sur des tôles propres loin des poussières pour le faire sécher au soleil. Les plaquettes très fines obtenues par la suite, sont stockées dans des boîtes en fer hermétiques et conservées dans des endroits secs.

Ce produit à 100% écologique, faisait

également partie des offrandes faites à la mariée par la famille du fiancé aux côtés du henné, des dates et du lait, le jour de la conclusion de l'acte de mariage.

Le dahir d'Intifâa (Jouissance) du 14-9-1796 pour l'exploitation des carrières fut promulgué par le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah au profit des chorfas ouled Moulay Ali Ksabi de la Moulouya pour l'exploitation du gisement en contrepartie du versement de la moitié des redevances au trésor de l'Etat.

Ce droit est resté maintenu jusqu'au 23 mai 1947 quant les chorfas Ksabi et l'administration des domaines décidèrent de le remettre à l'époque à une entreprise "moderne".

En 1954, une société marocaine a pris la relève et depuis cette date les droits d'exploitation se font selon un cahier de charges réglementant l'adjudication, dont la dernière remonte au mois de février dernier pour une durée de 10 ans.

[Source : Maghreb Arabe Press (MAP)]